RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABCM EXPERTISE

Société à responsabilité limitée

au capital de 12 891 euros

Siège social : [redacted]

[redacted]

484 945 910 RCS NANCY

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

(Art. L. 224-3 Code de commerce)

L'an deux mil vingt six,
Le 20 septembre 2026,
A 18 heures,

Monsieur Bertrand MANGINOT, demeurant [redacted]

Associé Unique de la Société ABCM EXPERTISE,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

SARL Cabinet RIOUX, domicilié [redacted] Bâtiment [redacted]

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

L'Associé Unique
Bertrand MANGINOT

[redacted]